



CONSEIL COMMUNAL
DE VICH

**CONVOCATION
DU CONSEIL
COMMUNAL**

Vich, le 16 novembre 2021

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
La prochaine Assemblée du Conseil Communal de Vich se tiendra le :

Mardi 7 décembre 2021 à 20h00
Au Forum des Pralies (Bâtiment Multifonctions)

Important

Le bureau du Conseil vous remercie de respecter les distances sociales lors de votre arrivée et de votre départ. Pour la santé et la sécurité de tous : pas de poignées de mains et aucun contact physique entre les participants. Nous vous remercions par avance de respecter scrupuleusement ces mesures très importantes.

Toutes les mesures de sécurité sanitaire demandées par la Préfecture ont été mises en place : soit l'espace à disposition pour chacun, les distanciations sociales à respecter, du gel désinfectant et des masques à disposition pour chacun.

MASQUE OBLIGATOIRE
pour tous durant tout le Conseil Communal
(sauf lorsque un intervenant s'exprime devant l'assemblée)



CONSEIL COMMUNAL
DE VICH

CONVOCATION
DU CONSEIL
COMMUNAL

Vich, le 16 novembre 2021

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Nous avons le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance du Conseil Communal de Vich
le :

Mardi 7 décembre 2021 à 20h00
Au Forum des Pralies (Bâtiment Multifonctions)

Opérations réglementaires :

1. Appel Nominal.
2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil Communal du 05.10.2021
3. Adoption de l'ordre du jour proposé, soit :

Ordre du jour :

4. Introduction et présentation du **Préavis n°7/2021-2022** - Budget du ménage communal pour l'année 2022
5. Présentation de la procédure des marchés publics et des demandes de crédit au Conseil Communal
6. Présentation du programme de la Municipalité pour la législature 2021-2026
7. Réponse à l'interpellation de M. Luigi LONGHI concernant les chiens

Divers :

8. Liste des préavis connus pour la séance suivante
9. Communications Municipales
10. Communications du Bureau :
Intervention des délégués des instances intercommunales
11. Divers et proposition (s) individuelle (s)
12. Clôture de la séance

Apéritif de fin d'année*

*Cet apéritif aura lieu à l'issue du Conseil Communal et sous présentation d'un **Pass-Covid valable**, les personnes sans Pass pourront se tenir à l'extérieur de la salle des Pralies, pour leur participation à cet apéritif.

D'ores et déjà nous vous remercions de votre présence et nous vous prions de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs. Nous vous souhaitons également par avance de merveilleuses fêtes de fin d'année 2021.

Le Président
Charles de Mestral

Au nom du Conseil Général



La Secrétaire
Valérie Zeender

*La commission des finances rapportera sur le préavis 07/2021-2022
Les rapports des commissions vous parviendront par email dès réception*